Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 037-213700628-20260518-D_2026_045-DE

DEPARTEMENT
D'INDRE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT
DE CHINON

COMMUNE DE
CHATEAU LA VALLIERE

Nombre de conseillers
en exercice : 19
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19
Convocation du 11 Mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHÂTEAU LA VALLIERE

L'an deux mil vingt-six le 18 mai à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. GAUTHIER Jean Claude, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. GAUTHIER Jean Claude, Mme HELIERE Sophie, M. DARONDEAU Valéry, Mme HABERT Roberte, M. DUBRAY Dominique, Mme GUERCHE Sylvie, Mme BRUN Isabelle, M. BOUZEAU Yannick, Mme JOSELON Cristina, M. MADI Zaïnal, Mme SIROP Julie, M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, M. DUMAIS Jérémy, M. CHAPIN Bernard, M. MERCHIER Gérard, Mme DEPOIX Patricia, Mme WECLEWICZ Catherine.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
M. CHOULET Philippe qui a donné pouvoir à Mme HELIERE Sophie.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ETAIENT ABSENTS :

Mme HELIERE Sophie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

N° D_2026_045

Objet :

- FINANCES :

*** REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE FACTURES D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA GRANGE EN MAISON FRANCE SERVICES**

Le Maire donne la parole à M. DARONDEAU. Celui-ci explique que, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la grange en Maison France Services, la Société LACROIX avait résilié le compteur de l'Orangerie pour le reprendre à son nom le temps des travaux.
À la suite d'une erreur du fournisseur d'électricité, il s'avère que la commune a dû payer deux factures pour :

- 950,28 €
- 20,18 €.

La Société Lacroix est d'accord pour nous rembourser, au vu d'une délibération, ces deux factures.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- accepte le remboursement de ces deux factures par la Société LACROIX, à la commune,
- et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

La Secrétaire de séance,

S HELIERE

Le Maire

JC GAUTHIER

MAIRIE de CHÂTEAU-LA-VALLIERE (Indre-et-Loire)

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 037-213700628-20260518-D_2026_045-DE

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire
compte tenu de la
publication le 21/05/2026
et de la réception en
Préfecture le 21/05/2026

Le Maire,

JC GAUTHIER.